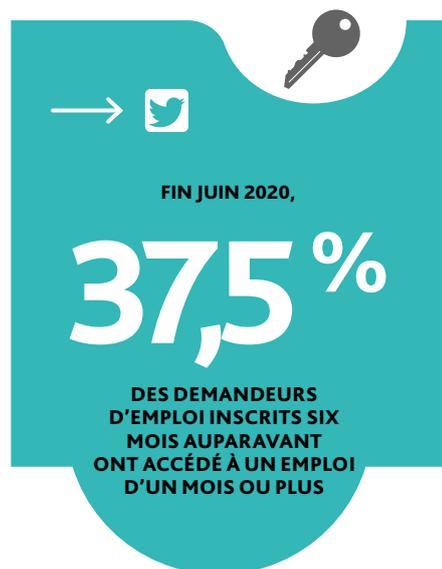


STATISTIQUES ET INDICATEURS



L'ACCÈS À L'EMPLOI DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI MESURÉ EN JUIN 2020



Chiffres clés

En décembre 2019, 343 000 demandeurs d'emploi se sont inscrits sur les listes de Pôle emploi sans qu'ils n'aient été présents le mois précédent. En juin 2020, six mois après l'inscription, 38% ont accédé à un emploi d'un mois ou plus et 25% à un emploi durable [cf. Tableau 1].

De même en juin 2019, 342 000 demandeurs d'emploi se sont inscrits sur les listes de Pôle emploi sans qu'ils n'aient été présents le mois précédent. Douze mois après leur inscription, en juin 2020, 53% ont accédé à un emploi d'un mois ou plus et 50% à un emploi durable. Enfin, sur les 393 000 demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2018, non présents le mois précédent, 63% ont accédé à un emploi d'un mois ou plus et 56% à un emploi durable.

En juin 2020, dans 32% des cas les demandeurs d'emploi sont en emploi six mois après leur inscription dont 64% occupent un emploi durable. Un peu moins de la moitié sont en emploi douze mois après leur inscription dont 76% en emploi durable. La part des personnes en emploi dix-huit mois après l'inscription reste inférieure à la moitié, les trois-quarts étant en emploi durable.

Tableau 1

TAUX D'ACCÈS ET DE RETOUR À L'EMPLOI 6, 12 ET 18 MOIS APRÈS L'INSCRIPTION

	Taux d'accès à un emploi de 1 mois ou plus (données administratives)	Taux d'accès à l'emploi durable de 6 mois ou plus (données enquête)	Part des personnes en emploi 6, 12 ou 18 mois après l'inscription (données enquête)	Part d'emploi durable parmi les personnes en emploi 12 mois après l'inscription (données enquête)
Inscrits en décembre 2019 (observation à 6 mois)	38%	25%	32%	64%
Inscrits en juin 2019 (observation à 12 mois)	53%	50%	46%	76%
Inscrits en décembre 2018 (observation à 18 mois)	63%	56%	48%	74%

Sources : pour l'accès à l'emploi d'un mois ou plus : Fichier historique (Pôle emploi), DPAE (ACOSS-MSA). Pour l'accès à l'emploi durable : enquêtes sur les inscrits à Pôle emploi
Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en France métropolitaine en décembre 2018, juin 2019 et décembre 2019, non présents le mois précédant l'inscription.

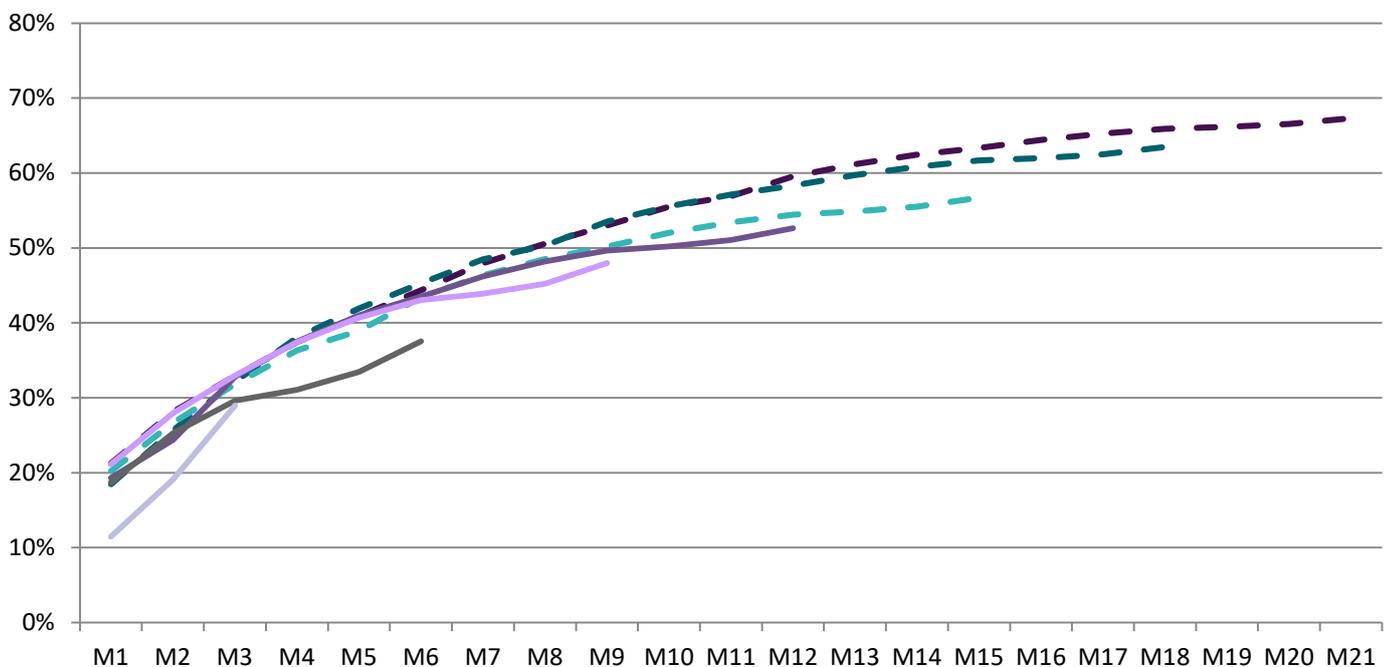
Des taux d'accès à l'emploi ralentis par le confinement

Le taux d'accès à l'emploi augmente au fur et à mesure des mois, mais le rythme d'augmentation mensuelle décline fortement à mesure que la date d'inscription s'éloigne. Pour les inscrits de septembre 2018, non présents le mois précédent, le taux atteint 67% au bout de 21 mois, mais il était déjà de 44,4% six mois après l'inscription [cf. Graphique 1]. Le rythme d'augmentation mensuel moyen passe de 7,4 points les six premiers mois à 2,5 points entre les septièmes et douzième mois, puis 0,9 point entre le treizième et le vingt et unième mois.

Le premier confinement, démarré le 16 mars 2020 et achevé le 10 mai 2020, a mis à l'arrêt de nombreux secteurs d'activité. L'accès à l'emploi au cours de cette période a été fortement restreint : ainsi le taux d'accès à l'emploi six mois après l'inscription des inscrits de décembre 2019 s'élève à 37,5% alors qu'il atteignait 46,2% pour les inscrits de décembre 2018. Pour les inscrits du mois de mars 2020, le taux d'accès à l'emploi deux mois après l'inscription n'était que de 19,1% alors que le taux équivalent pour les inscrits de mars 2019 était de 26,7%. Pour cette cohorte, l'impact du déconfinement est flagrant puisque le taux d'accès à l'emploi a augmenté de 10 points le troisième mois, pour atteindre 29,0%, lorsque, sur les cohortes précédentes, on observait une augmentation d'un peu moins de 6 points en moyenne entre le second et le troisième mois.

Graphique 1

EVOLUTION DU TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI GLOBAL SUR PLUSIEURS COHORTES



Sources : Fichier historique (Pôle emploi), DPAE (ACOSS-MSA).

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits un mois donné en France, non présents le mois précédant l'inscription.

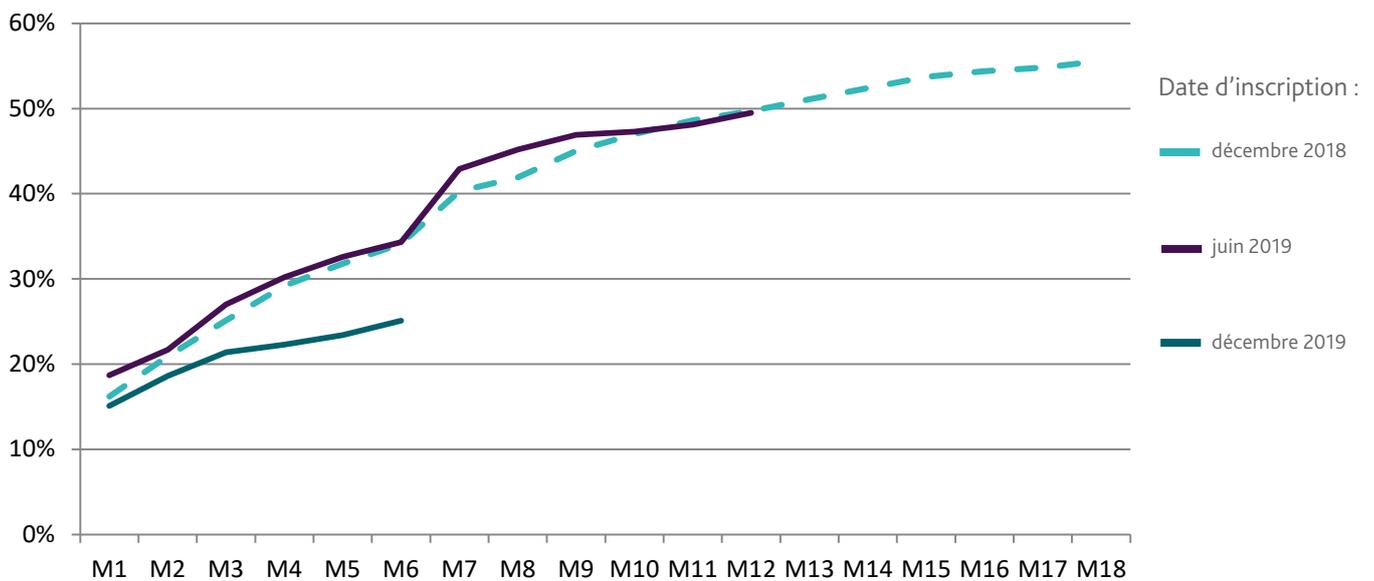
Note de lecture : En juin 2020, 29% des inscrits de mars 2020 ont accédé à un emploi d'un mois ou plus, 38% des inscrits de décembre 2019, 48% des inscrits de septembre 2019, 53% des inscrits de juin 2019, 57% des inscrits de mars 2019, 63% des inscrits de décembre 2018 et 67% des inscrits de septembre 2018.

Date d'inscription :



Concernant les taux d'accès à l'emploi durable, les deux dernières cohortes d'entrants au chômage en décembre 2019 et juin 2019 sont plus fortement touchées par le confinement avec un ralentissement notable de l'évolution de l'accès à l'emploi durable respectivement au cours des quatrième et dixième mois qui suivent l'inscription [cf. Graphique 2]. 25% seulement des inscrits de décembre 2019 ont accédé à un emploi durable six mois après leur inscription quand ils étaient 34% à y parvenir parmi les inscrits de juin 2019 et décembre 2018.

Graphique 2
EVOLUTION DU TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DURABLE
SUR PLUSIEURS COHORTES



Sources : enquête sur les inscrits à Pôle emploi en décembre 2019, en juin 2019 et en décembre 2018.

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2019, en juin 2019 et décembre 2018 en France métropolitaine, non présents le mois précédant l'inscription. Note de lecture : En juin 2020, 25% des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2019 ont eu accès à un emploi durable, 50% des inscrits de juin 2019 et 56% des inscrits de décembre 2018.

Les taux d'accès à l'emploi déclinent en fonction de l'âge et du niveau d'étude

Les taux d'accès à l'emploi, quelle que soit la période sur laquelle ils sont calculés et le type d'emploi considéré, ont tendance à décroître en fonction de l'âge [cf. Tableau 2]. Cette tendance se vérifie pour les trois cohortes d'inscrits hormis les inscrits de décembre 2019 pour lesquels l'accès à l'emploi durable des moins de 25 ans est presque équivalent à celui des 50 à 54 ans (respectivement 22,4% contre 23,7%).

Les écarts de taux d'accès durable entre classes d'âge s'amplifient à mesure que la date d'inscription s'éloigne : le taux d'accès des plus jeunes, 18 mois après l'inscription en décembre 2018 est de 1,9 fois supérieur à celui des 55 ans et plus, alors qu'il n'est que 1,2 fois supérieur six mois après l'inscription.

Les personnes dont le niveau de formation est supérieur à un Bac+2 ont la propension la plus forte à accéder à l'emploi. Ceci est d'autant plus vrai lorsqu'il s'agit d'accéder à un emploi durable. Ainsi, six mois après l'inscription, 43% des détenteurs d'au moins un Bac+2 ont exercé au moins un emploi au cours des six derniers mois et plus d'un tiers d'entre eux ont pu accéder à un emploi durable (jusqu'à 37% des diplômés d'un bac+ 3 ou +4). Ces taux décroissent ensuite à mesure que le niveau de formation diminue. Les écarts entre les plus diplômés et les moins diplômés en termes d'accès à l'emploi durable se creusent à mesure que la période après l'inscription s'allonge. On observe ainsi 3 points d'écart entre l'accès à l'emploi des plus diplômés et celui des moins diplômés six mois après l'inscription, cet écart est de 35 points dix-huit mois après l'inscription.

Tableau 2

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI, DÉCLINAISON PAR COHORTE ET PAR PUBLIC

	Inscrits de décembre 2018: Taux d'accès 18 mois après l'inscription		Inscrits de juin 2019: Taux d'accès 12 mois après l'inscription		Inscrits de décembre 2019: Taux d'accès 6 mois après l'inscription	
	Emploi d'1 mois ou plus	Emploi durable de 6 mois ou plus	Emploi d'1 mois ou plus	Emploi durable de 6 mois ou plus	Emploi d'1 mois ou plus	Emploi durable de 6 mois ou plus
Total	63,5%	55,6%	52,6%	49,5%	37,5%	25,1%
Classe d'âge						
Moins de 25 ans	68,0%	60,3%	56,9%	51,4%	39,5%	23,7%
De 25 à 34 ans	65,8%	59,4%	54,7%	51,3%	38,9%	25,2%
De 35 à 49 ans	62,9%	54,1%	51,5%	50,5%	37,6%	28,2%
De 50 à 54 ans	58,9%	46,9%	47,8%	45,1%	36,0%	22,4%
55 ans et plus	40,7%	31,7%	33,2%	32,5%	25,5%	19,4%
Niveau de formation						
Bac+5 ou plus	70,1%	69,0%	59,2%	58,0%	42,6%	31,9%
Bac+3 et Bac+4	68,5%	66,4%	58,0%	57,0%	42,2%	36,8%
Bac+2	70,1%	65,4%	60,0%	53,4%	43,2%	28,0%
Bac	67,4%	56,4%	55,9%	48,4%	40,0%	22,5%
CAP,BEP, Bac pro	62,0%	53,8%	50,2%	48,4%	36,5%	22,9%
Niveau collège	51,1%	42,9%	41,1%	39,3%	27,3%	20,8%
Niveau primaire	48,3%	34,3%	39,5%	38,8%	27,2%	19,3%
Sexe						
Hommes	65,9%	57,7%	54,0%	50,7%	39,4%	23,6%
Femmes	60,8%	53,3%	51,2%	48,2%	35,4%	26,8%
Motif d'inscription						
Licenciement	57,4%	53,2%	46,8%	46,5%	30,7%	23,2%
Démission	75,0%	63,4%	67,4%	60,5%	52,6%	28,5%
Fin de CDD/mission intérim	74,6%	63,4%	61,9%	57,5%	46,4%	24,9%
Fin d'études et primo arrivant	53,1%	52,0%	45,5%	45,5%	30,3%	27,7%
Autre (fin de congés, formation...)	50,2%	47,1%	42,3%	41,5%	24,2%	24,0%

Sources : pour l'accès à l'emploi d'un mois ou plus : Fichier historique (Pôle emploi), DPAE (ACOSS-MSA). Pour l'accès à l'emploi durable : enquêtes sur les inscrits à Pôle emploi
 Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en France métropolitaine en décembre 2018, juin 2019 et décembre 2019, non présents le mois précédant l'inscription.

De manière générale les hommes accèdent plus fréquemment à l'emploi que les femmes. Ils sont ainsi 39,4% six mois après inscription à accéder à un emploi contre 35,4% de femmes. L'écart entre les deux sexes augmente légèrement dix-huit mois après l'inscription avec un accès à l'emploi des hommes de 5 points supérieur à celui des femmes. Seul le taux d'accès à l'emploi durable des femmes six mois après l'inscription s'avère plus favorable à celui des hommes (26,8% des femmes accédant à un emploi durable dans ce cas contre 23,6% des hommes).

Par ailleurs, les individus inscrits suite à une démission ou à la fin d'un contrat sont ceux qui accèdent le plus souvent à un emploi. Les trois quarts d'entre eux accèdent à un emploi dans les dix-huit mois qui suivent l'inscription et plus de six sur dix exercent un emploi durable durant cette même période. En revanche pour tous ceux qui n'étaient pas en emploi avant leur inscription, l'accès à l'emploi demeure plus difficile. Cet accès concerne à peine plus de la moitié des inscriptions faisant suite à la fin des études et moins de la moitié accède à un emploi durable lorsque l'inscription fait suite à une toute autre situation (fin d'une formation, fin de congés divers, reprise d'activité...)

Près de la moitié des demandeurs d'emploi occupent un emploi, dix-huit mois après leur inscription

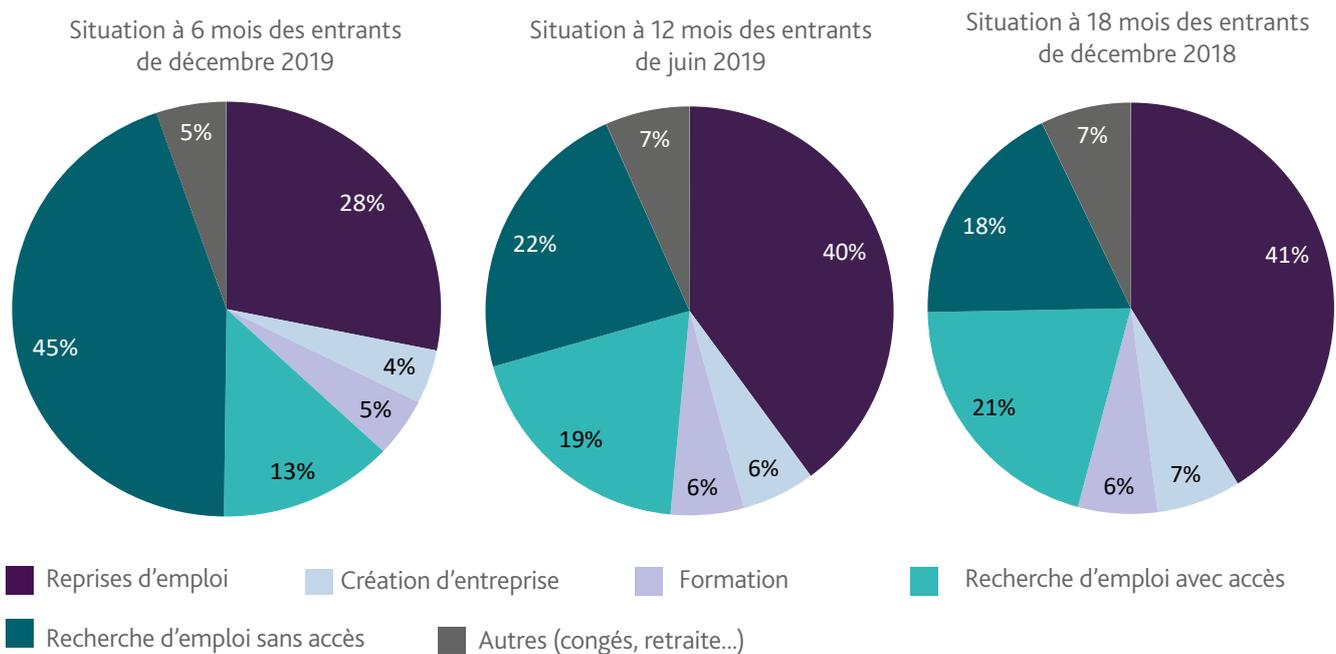
Les résultats précédents portaient sur l'accès à l'emploi au cours des six, douze et dix-huit mois qui suivent l'inscription, que le demandeur d'emploi soit ou non en emploi en juin 2020. Parmi les demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2019, un tiers (33%), [cf. Graphique 3] occupent un emploi six mois après leur inscription : 28% ont repris une activité salariée et 4% ont créé leur entreprise, 58% sont en recherche d'emploi, 5% sont en formation et 5% dans une autre situation (maladie, retraite, arrêt de recherche d'emploi...).

Parmi les inscrits de juin 2019, 46% occupent un emploi douze mois après leur inscription : 40% ont repris une activité salariée et 6% ont créé leur entreprise, 41% sont en recherche d'emploi, 6% sont en formation et 7% dans une autre situation (maladie, retraite, arrêt de recherche d'emploi...).

Enfin parmi les inscrits de décembre 2018, près de la moitié (48%) occupent un emploi dix-huit mois après leur inscription : 41% ont repris une activité salariée et 7% ont créé leur entreprise, 39% sont en recherche d'emploi, 6% sont en formation et 7% dans une autre situation (maladie, retraite, arrêt de recherche d'emploi...).

Graphique 3

SITUATIONS À SIX, DOUZE ET DIX-HUIT MOIS APRÈS L'INSCRIPTION



Source : enquêtes sur les inscrits à Pôle emploi en décembre 2019, juin 2019 et décembre 2018.

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2019, juin 2019 et décembre 2018 en France métropolitaine, non présents le mois précédant l'inscription.

Pour les cohortes d'inscrits de décembre 2019 et juin 2019, la part des personnes en emploi augmente avec l'âge jusqu'à la tranche d'âge 35-49 ans pour lesquels on observe les meilleurs taux de reclassement (respectivement 35% et 49%, [cf. Tableau 3]) et à partir de 50 ans, ces taux décroissent fortement. A l'inverse, la proportion d'emplois durables pour ces cohortes augmente avec l'âge et atteint jusqu'à 88% des 55 ans et plus, douze mois après leur inscription. Au bout de 18 mois après l'inscription, les tendances changent et les meilleurs taux de retour à l'emploi sont cette fois observés chez les plus jeunes : 53% des moins de 25 ans pour ensuite décliner avec l'âge. La proportion d'emploi durable est quant à elle la plus importante chez les 25 à 34 ans (78%).

Tableau 3

TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI ET PART DE L'EMPLOI DURABLE 6, 12 ET 18 MOIS APRÈS L'INSCRIPTION

	Inscrits de décembre 2018		Inscrits de juin 2019		Inscrits de décembre 2019	
	Taux de retour à l'emploi à 18 mois	Part de l'emploi durable	Taux de retour à l'emploi à 12 mois	Part de l'emploi durable	Taux de retour à l'emploi à 6 mois	Part de l'emploi durable
Ensemble	48,0%	74,0%	45,8%	75,5%	32,3%	63,8%
Age						
Moins de 25 ans	53,1%	70,0%	44,9%	71,5%	33,6%	52,9%
De 25 à 34 ans	50,3%	77,9%	48,2%	75,2%	33,0%	62,3%
De 35 à 49 ans	46,8%	75,2%	49,0%	77,2%	35,1%	68,7%
De 50 à 54 ans	45,8%	70,3%	41,4%	75,6%	27,3%	70,0%
55 ans et plus	22,6%	65,3%	28,1%	88,1%	20,0%	82,9%
Sexe						
Hommes	52,0%	72,6%	48,2%	72,6%	33,0%	57,6%
Femmes	43,6%	75,8%	43,3%	78,7%	31,5%	70,8%
Qualification						
Ouvrier spécialisé	45,2%	48,7%	38,3%	60,8%	31,4%	56,2%
Ouvrier qualifié	52,8%	61,2%	54,0%	61,0%	39,4%	48,5%
Employé non qualifié	43,3%	73,7%	39,7%	73,5%	26,4%	58,5%
Employé qualifié	48,7%	74,4%	47,0%	77,1%	32,9%	64,7%
Technicien / Agent de maîtrise	53,6%	82,0%	53,1%	83,7%	38,4%	81,4%
Cadre	56,4%	88,3%	53,3%	86,0%	36,3%	79,5%
Passé professionnel						
Emploi régulier	49,6%	78,0%	50,6%	81,4%	34,1%	70,1%
Plusieurs emplois sans interruptions	54,2%	76,2%	50,2%	80,4%	36,3%	64,7%
Périodes d'activité-Chômage	48,1%	70,1%	46,0%	67,2%	32,3%	61,4%
Travail bref ou occasionnel	43,9%	65,8%	39,2%	66,4%	27,3%	48,4%
Fin d'études	43,5%	72,4%	41,1%	60,2%	37,9%	71,1%
Jamais travaillé	31,5%	72,0%	27,6%	73,0%	16,8%	47,5%
Niveau de formation						
Bac + 5 et +	63,2%	88,8%	59,1%	89,7%	34,4%	78,9%
Bac +3 et +4	55,3%	82,8%	55,4%	81,0%	41,6%	78,5%
Bac + 2	53,0%	77,9%	48,7%	81,5%	34,1%	72,7%
Bac	46,5%	70,5%	44,5%	72,1%	31,4%	56,5%
Inférieur au Bac	36,0%	64,2%	35,6%	67,5%	27,5%	60,7%
Motif d'inscription						
Fin d'études	47,0%	70,4%	46,0%	71,1%	36,5%	61,8%
Fin de contrat	54,9%	69,5%	49,0%	71,6%	36,1%	54,0%
Licenciement	45,1%	77,6%	40,6%	81,7%	25,1%	77,0%
Démission	52,4%	83,2%	52,0%	75,4%	35,7%	68,6%
Autre (fin de congé, formation...)	40,0%	71,2%	43,5%	76,5%	30,6%	65,3%

Source : enquêtes sur les inscrits à Pôle emploi en décembre 2019, juin 2019 et décembre 2018.

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2019, juin 2019 et décembre 2018 en France métropolitaine, non présents le mois précédant l'inscription. Le taux de retour à l'emploi correspond aux individus en emploi six, douze et dix-huit mois après leur inscription quelle que soit la durée de cet emploi.

Encadré 1 : Caractéristiques des inscrits en décembre 2019

La population des inscrits en décembre 2019 est plutôt jeune au regard de l'ensemble des demandeurs d'emploi : la part des moins de 35 ans est de 59% alors qu'elle est de 40% dans l'ensemble du stock des demandeurs d'emploi présents en fin de mois (DEFM) de décembre 2019. La part des hommes y est plus forte que celle observée à la même date dans la DEFM (53% contre 48%). Le niveau de scolarité est similaire à celui observé dans la DEFM : 46% des inscrits de juin ont un niveau inférieur au bac (47% dans la DEFM). Le motif d'inscription sur les listes de Pôle emploi est très largement composé de cas de fins de contrat (41%) et d'autres motifs (retour d'inactivité, fin de congés, formation, ...) 36%, [cf. Tableau 4].

Tableau 4

CARACTÉRISTIQUES DES INSCRITS EN DÉCEMBRE 2019

Classe d'âge	
Moins de 25 ans	26%
25 34 ans	33%
35 49 ans	28%
50 54 ans	6%
55 ans et plus	7%
Niveau de formation	
Bac+5 et plus	9%
Bac+3 et bac+4	9%
Bac+2	12%
Bac	25%
CAP, BEP	27%
Niveau collège	8%
Niveau primaire	11%
Sexe	
Hommes	53%
Femmes	47%
Motifs d'inscription	
Licenciement	11%
Demission	5%
Fin de CDD/mission d'intérim	41%
Fin d'études et primo arrivant	8%
Autres (fin de congés, formation...)	36%

Source : Fichier historique de Pôle emploi.

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2019 en France, non présents le mois précédant l'inscription.

Encadré 2 : Sources et méthodes

DÉFINITIONS

- . Taux de retour à l'emploi : proportion de personnes en emploi à la fin d'une période.
- . Taux d'accès à l'emploi : proportion de personnes en emploi au cours d'une période, c'est-à-dire ayant eu un emploi durant cette période mais pas nécessairement en emploi à la fin de cette période.

MESURES DE L'ACCÈS À L'EMPLOI

L'accès à l'emploi d'un mois ou plus est produit avec les fichiers de Pôle emploi (fichier historique) et de l'Acoss-CCMSA (DPAE). Dans le cas de l'accès à l'emploi dans les six mois qui suivent l'inscription, le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2019 en France métropolitaine non présents le mois précédant l'inscription. Dans le cas de l'accès à l'emploi dans les douze mois qui suivent l'inscription, le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en juin 2019 en France métropolitaine non présents le mois précédant l'inscription. Enfin, dans le cas de l'accès à l'emploi dans les dix-huit mois qui suivent l'inscription, le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2018 en France métropolitaine non présents le mois précédant l'inscription.

L'accès à l'emploi vise à repérer les reprises d'emploi d'une durée minimale d'un mois au cours des six mois qui suivent l'inscription à Pôle Emploi. Plus précisément, sont considérés comme ayant eu accès à un emploi au cours des six mois qui suivent leur inscription les demandeurs d'emploi pour lesquels l'une au moins des situations suivantes est observée :

- . avoir déclaré une activité réduite de plus de 78 h dans le mois (catégorie C) sans être en catégorie A ou en catégorie B le mois suivant ;
- . être sorti des listes de Pôle emploi pour motif de reprise d'emploi déclarée ;
- . être en catégorie E en fin de mois au cours des six mois ;
- . avoir une Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) pour un CDI ou un CDD de plus d'un mois transmise aux Urssaf ou à la MSA par un employeur (hors contrats de travail temporaire, pour lesquels la durée n'est pas connue dans les DPAE).

L'accès à l'emploi durable présenté dans cette publication est mesuré avec les données déclaratives issues des enquêtes «entrants» portant sur les inscrits à Pôle emploi.

DESCRIPTION DE L'ENQUÊTE «ENTRANTS»

Un échantillon panélisé de demandeurs d'emploi sont interrogés quatre fois successivement à six mois d'intervalle les mois de juin et décembre de chaque année. Tous les six mois l'enquête est renouvelée sur une nouvelle cohorte d'inscrits.

Les résultats de cette publication portent sur la première vague d'interrogation des entrants de décembre 2019, la deuxième vague d'interrogation des entrants de juin 2019 et la troisième vague d'interrogation des entrants de décembre 2018.

BASES DE SONDAGE

Des fichiers spécifiques regroupant l'ensemble des inscriptions en catégorie 1, 2 et 3 au cours des mois de décembre 2019, juin 2019 et décembre 2018 (en excluant les réinscriptions de moins d'un mois) ont été constitués à partir du FHS (Fichier Historique Statistique)..

ÉCHANTILLONNAGE

Un échantillon initial constitué. Il est équilibré selon les principales caractéristiques des demandeurs d'emploi (âge, sexe, catégorie de demande, niveau de formation, motif d'inscription...).

REDRESSEMENT

Des redressements de type «calage sur marges » sont opérés en utilisant les variables retenues dans la stratification.

Directeur de la publication
Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction
Cyril NOUVEAU

Réalisation
Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Pôle emploi,
1 avenue du Docteur Gley
75987 Paris cedex 20

www.pole-emploi.org

